

Exemples de projets pouvant être réalisés en organisation communautaire

- Mise sur pied de tables de concertation
- Création de cuisines collectives et de groupes d'achat
- Instauration d'un groupe d'alphabétisation
- Développement d'un centre pour personnes sans domicile fixe
- Mise sur pied d'une entreprise d'économie sociale
- Développement d'une halte-garderie
- Etc.

Pour toutes questions ou pour présenter un projet, contactez madame Pauline Thivierge, organisatrice communautaire, au 418-842-6255 #1226.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 à l'exception du vendredi après-midi en période estivale.

En dehors des heures d'ouverture, veuillez laisser un message sur la boîte vocale de l'intervenante.



CENTRE DE SANTÉ
Marie-Paule-Sioui-Vincent

40, rue Chef Simon Romain
Wendake (Québec)
GOA 4V0

L'organisation communautaire



Partenaire pour le développement
de la communauté



CENTRE DE SANTÉ
Marie-Paule-Sioui-Vincent

Un service au cœur de la mission du Centre de santé Marie-Paule-Siouï-Vincent

La mission du CSMPV est de favoriser un état de santé optimal chez les membres de la Nation huronne-wendat en harmonie avec notre culture.

Par l'entremise de l'organisation communautaire, le CSMPV travaille en collaboration avec la communauté pour agir sur de nombreuses problématiques qui ont un impact sur la santé globale de nos membres et qui ne pourraient pas être répondus seulement pas l'intervention individuelle (ex: la pauvreté, l'exclusion sociale, la sécurité alimentaire, etc.)

intervention
besoins
prévention respect solidarité
santé justice
communauté
autonomie
démocratie
responsabilisation

L'organisation communautaire, qu'est-ce que c'est?

« L'organisation communautaire est un mode d'intervention en support aux communautés, leur permettant d'agir sur les facteurs collectifs qui ont une incidence sur leur santé et leur bien-être. »¹



L'organisatrice communautaire qu'est-ce qu'elle fait?

- identifie et analyse les besoins de la population
- Conçoit, coordonne, et planifie les actions à entreprendre avec les groupes et les citoyens concernés
- Promeut le développement de la communauté
- Agit comme personne-ressource auprès des groupes et des citoyens

Services offerts en organisation communautaire

- Aider à identifier les besoins et à analyser les problèmes de la communauté
- Animer des groupes ou des activités associatives
- Sensibiliser et conscientiser la communauté
- Conseiller les citoyens sur les étapes de création d'un organisme.
- Aider des groupes avec divers éléments (ex: gestion de la programmation) et contribuer au développement de leur potentiel d'action
- Créer de nouvelles ressources pour répondre aux besoins de la communauté.
- Mobiliser des acteurs et favoriser la concertation
- Établir des liens entre les membres de la communauté et le CSMPV.
- ... plusieurs autres services!

¹ LACHAPELLE, René. *L'organisation communautaire en CLSC—cadre de référence et pratiques*. Québec: Les presses de l'Université Laval. 2003, p.15